

RENFORCER LE POUVOIR d'AGIR des personnes en situation de handicap

OBJECTIFS

- Identifier les concepts du pouvoir d'agir
- Rappel du cadre juridique
- Adapter sa communication avec les personnes
- Soutenir le développement du pouvoir d'agir

PUBLICS et PREREQUIS

Educateurs spécialisés ou accompagnants d'adultes en situation de handicap, en activité, quel que soit le contexte.

PROGRAMME

- Identifier le cadre juridique et législatif dans lequel s'inscrivent ces concepts
- Définir les différents concepts autour du pouvoir d'agir, de l'autodétermination
- Identifier le principe d'inclusion et de participation sociale
- Identifier les freins et les obstacles
- Repérer les moyens de favoriser le renforcement des compétences
- Echanges de bonnes pratiques

METHODES PÉDAGOGIQUES ET EVALUATION

- Evaluation des acquis et de la satisfaction
- Apports théoriques et échange de pratiques

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Durée :

- 2 journées, soit 14 heures de formation en intra

Intervenant :

- Patrick GENTY , ancien directeur d'ESAT consultant et formateur